



ASSEMBLEE GENERALE du 10 décembre 2018





Introduction du président Gérard TUGAS



- Assemblée générale extraordinaire :
modification des statuts
- Comité directeur
- Assemblée générale :
 - validation des comptes
 - validation de nouveaux élus



Assemblée générale extraordinaire

-

Proposition de
modification des statuts
et du règlement intérieur



Statuts et règlement intérieur

- En cas de vacance (décès, démission, exclusion...), le comité directeur pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres . Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale ordinaire. La mandature des membres ainsi élus prend fin au terme où doit normalement expirer le mandat des membres remplacés.
- Le comité directeur se réunit au minimum 3 fois par an.
- Lors des comités directeurs, un membre élu pourra donner un pouvoir à un autre membre du dit comité directeur afin de le représenter et prendre part aux votes et délibérations en son nom. Chaque membre du comité directeur ne pourra être porteur que d'un seul pouvoir.



COMITE DIRECTEUR

-

Réunion des membres élus



ASSEMBLEE GENERALE



Ordre du jour AG

- 1/ présentation des comptes par JC NOIROT, trésorier
- 2/ présentation des budgets des saisons 2018/2019 et 2019/2020
- 3/ validation par l'Assemblée générale en tant qu'élus des membres cooptés par le comité
- 4/ présentation de la convention entre LOR/ CD34/ASBH/ MRC et Signature
- 5/ point sur les écoles de rugby
- 6/ les arbitres héraultais par JM BOUVIER
- 7/ le prix du bénévolat : remise des médailles aux récipiendaires
- 8/ remise de dotations aux écoles de rugby

COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DE L'HERAULT
FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY

MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS
 ZAC "Pierres Vives" - 66, Esplanade de l'Égalité
 34086 MONTPELLIER CEDEX 4

**Assemblée Générale financière à
 Pézenas le 10 décembre 2018**

BILAN FINANCIER SAISON 2017/2018

Compte de résultat au 30 juin 2018

Je vous prie de trouver ci-joint le bilan financier de la saison 2017/2018, en baisse par rapport à la saison 2016/2017 d'un montant de 49 278.09€. Le compte de résultat de la saison 2017/2018 fait apparaître un déficit de 2 109.46€, soit 1 562.96€ de plus que l'année précédente. Ce déficit conséquent s'explique par le fait que nous n'avons pas perçu du Conseil Départemental la subvention de fonctionnement de 3 100€ pour la saison 2017/2018. Cette erreur a été rectifiée en octobre 2018. Mais pas d'inquiétude, la trésorerie est saine et positive à ce jour.

Par ailleurs un certain nombre de clubs ne sont pas à jour du paiement de la formation de leurs licenciés pour la saison en cours. Pouvez-vous svp régulariser au plus tôt cette situation. Je me tiens à votre disposition pour vous informations complémentaires.

Je vous remercie pour votre attention.

Le Trésorier

J.C. NOIROT

OPERATION	CREDIT	OPERATION	DEBIT
Cotisation Ecole de rugby	2 240,00 €	Pharmacie sélections	6 348,12 €
		Récompenses : trophée, coupes, médailles	143,52 €
		Habillage et matériel sportif	848,48 €
Subvention FFR	11 500,00 €	fournitures administratives et informatiques	343,23 €
Subvention Comité du languedoc	999,60 €	Divers	70,00 €
Subvention FFR files	1 200,00 €	Location bureau maison des sports	585,48 €
Subvention Hérault Sport	6 224,00 €	Assurance	253,58 €
		Matériel informatique	999,60 €
Subvention Cohésion sociale	360,00 €	Entretien équipement	30,00 €
Produits financiers	324,37 €	Frais déplacement membres C.D.	394,00 €
Produits exceptionnels (sub. Ex précédent)	1 606,49 €	Frais déplacement des sélections	4 419,00 €
		Repas et hébergement des sélections	12 106,58 €
		Réception et repas C.D., 12 réunions et réceptions	4 129,45 €
Subvention Jeunesse & Sports CNDP	4 000,00 €	Frais bureau maison de sports : internet, affranchissement, photocopies	506,50 €
		Cotisation CDO	34,00 €
Subvention FFR services civiques	1 520,00 €	Indemnité reversée aux services civiques	753,06 €
		Frais de gestion bancaire	119,32 €
Abandon frais déplacement bénévoles (déductions fiscales)	10 305,43 €	frais déplacement bénévoles	10 305,43 €
TOTAL	40 279,89 €	TOTAL	42 389,35 €
DEFICIT	-2 109,46 €		

Bilan au 30 juin 2018

Actif au 30 juin 2018		Passif au 30 juin 2018	
Banque	6 141,40 €	Fond associatif au 30 juin 2017	51 815,41 €
Réserve compte associatif	43 564,55 €	Résultat exercice 2017/2018	-2 109,46 €
Total fond associatif	49 705,95 €	Total fond associatif au 30 juin 2018	49 705,95 €

• Budget du CD34 pour la saison 2018/2019

BUDGET CD 34 SAISON 2018/2019

PRODUITS

Cotisation clubs	4400
Subventions	
FFR	13800
Languedoc	
CNDS	4000
HERAULT SPORT	10620
FFR Service civique	1080
FFR cohésion sociale	
FFR filles	
LOR : fixe	5000
LOR : locaux	800
LOR : sur objectifs	5000 conditionnel
CONSEIL DEPARTEMENTAL fonctionnement	3100
exceptionnel CONSEIL DEPARTEMENTAL fonctionnement N-1	3100
exceptionnel CNDS supplémentaire demande été 18	8625
Département : jeune joueur et féminin	3600
Produits financiers	330
Formation	
inscriptions	19960
Locations salle et visio aux clubs ou autres	500
Partenaires, sponsors maillots, autres	1000
TOTAL	84915
Imputation dans une réserve spéciale dédiée aux nouvelles sélections une partie du compte associatif	9206
TOTAL	94121

CHARGES

Charges de fonctionnement	
pharmacie sélections	1000
habillement	1000
reversion aux clubs d'une partie sub conseil dépt	10620
Exploitation	
Locaux BEZIERS, EDF, gaz...	2500
location MONTPELLIER	1200
Location 1 visio	1200
2 lignes tel ORANGE	1500
photocopies, autre...	300
ménage	500
Externes	
Assurance des 2 locaux	800
Petit matériel	2500
1 imprimante	500
Provisions	
pour risque non encaissement	2460 formation + I
Autres	
Frais déplacements, hotels ou autres	500
frais déplacements service civique	1291
cot divers HERAULT SPORT, CDOS	150
timbres	400
frais déplacements Mathieu NOIROT actions CD	4700
sélections U14	
Sélections U13	pour les 3 15000
Sélections filles EDR	
Sélections U16	
Sélections U18	pour les 3 20000
Sélections U26	
Frais liés à la formation	
repas	3000
suivi formateurs	5000
Sélections filles autres U18 et 20/ 15 et 7	3000
Scolaire, gadgets, autres	
Pratique à 7	5000
Nouvelles pratiques	1000
Différence repas comités directeurs et AG	1000
B DELRIEU : frais et factures prestation + VARIABLE D'AJUSTEMENT	8000
TOTAL	94121



Budget du CD34 pour la saison 2019/2020

BUDGET CD 34 SAISON 2019/2020

PRODUITS

Cotisation clubs	4400
Subventions	
FFR	13800
Languedoc	
CNDS	2000 baisse ou suppression possible
HERAULT SPORT	10620
FFR Service civique	1080
FFR cohésion sociale	
FFR filles	
LOR : fixe	5000
LOR : locaux	800
LOR : sur objectifs	5000 conditionnel
CONSEIL DEPARTEMENTAL fonctionner	3100
Département : jeune joueur et féminin	3600
Produits financiers	330
Formation	
inscriptions	19000
Locations salle et visio aux clubs ou autres	500
Partenaires, sponsors maillots, autres	17111

TOTAL

86341

CHARGES

Charges de fonctionnement		
pharmacie sélections		1000
habillement		1000
reversion aux clubs d'une partie sub cor		5000
Exploitation		
Locaux BEZIERS, EDF, gaz...		2500
location MONTPELLIER		1200
Location 1 visio		1200
2 lignes tel ORANGE		1500
photocopies, autre...		300
ménage		500
Externes		
Assurance des 2 locaux		800
Petit matériel		2500
Provision		
Autres		
Pour risques non encaissement		1500 formation + ligue
Frais déplacements, hotels ou autres		500
frais déplacements service civique		1291
cot divers HERAULT SPORT, CDOS		150
timbres		400
frais déplacements Mathieu NOIROT ac		4000
sélections U14		
Sélections U13	pour les 3	15000
Sélections filles EDR		
Sélections U16		
Sélections U18	pour les 3	20000
Sélections U26		
Frais liés à la formation		
repas		3000
suivi formateurs		5000
Sélections filles autres U18 et 20/ 15 et		3000
Scolaire, gadgets, autres		
Pratique à 7		5000
Nouvelles pratiques		1000
Différence repas comités directeurs et /		1000

B DELRIEU : frais et factures prestation + VARIABLE D

TOTAL

8000

86341



La convention entre

LOR / CD 34/

ASBH / MRC



LES ARBITRES HERAULTAIS





POINT SUR LES ECOLES DE RUGBY



LE PRIX DU BENEVOLAT FFR



REMISE DE DOTATIONS AUX ECOLES DE RUGBY



QUESTIONS DIVERSES



**MERCI DE VOTRE
PRESENCE**

